



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n°33 du 16 août 2019

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- La Paroisse de Nendaz pour la création et l'aménagement d'une place au lieu-dit Le Tomme/Fey, plan 192 MC, parcelle 20879 propriété de l'Eglise de Fey, coord. 2'586'904/1'115'117, zone centre villageois H80.
- Mme Marie Noëlle Claivaz pour la construction d'une habitation de 2 appartements en résidence principale au lieu-dit la Poya/Sornard, plan 27 MC, parcelle 2619 propriété de la requérante, coord. 2'589'730 / 1'115'195, zone H30.
- M. Freddy Moret pour la pose d'une tonnelle au lieu-dit le Cerisier/Haute-Nendaz, plan 18 MC, parcelle 1309, propriété de Parel Pitteloud Clarisse, coord. 2'588'947 / 1'114'898, zone H30 et H80 centres villageois. En dérogation à l'art. 112 RCCZ (distances) et de l'art. 115.a (forme des toitures).

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 16 août 2019

L'Administration communale